



# Charte Affaires Publiques

## AXA France 2025

## Charte Affaires Publiques AXA France 2025

Le rôle de la direction des Affaires Publiques d'AXA France est d'identifier et d'évaluer les tendances sociétales majeures, les politiques publiques émergentes et les initiatives réglementaires et législatives susceptibles d'avoir un impact significatif sur les activités d'AXA France. La direction des Affaires Publiques d'AXA France travaille en étroite collaboration avec des experts internes et externes, afin de contribuer de manière constructive aux débats et à l'élaboration des politiques publiques nationales.

Conformément à notre raison d'être « Agir pour le progrès humain en protégeant ce qui compte », notre principal objectif est la protection des personnes, des biens et des actifs. C'est pourquoi notre rôle est d'anticiper les évolutions législatives, réglementaires et sociétales qui impacteront nos clients.

### 1. Gouvernance

La direction des Affaires Publiques d'AXA France est composée d'une équipe dédiée, qui relève du Secrétariat Général. La stratégie et les actions des Affaires Publiques sont régulièrement discutées au sein du Comité exécutif d'AXA France, des comités de directions des entités d'AXA France ainsi que dans d'autres organes de gouvernance.

Le développement de la stratégie des Affaires Publiques requiert une approche multidisciplinaire impliquant diverses équipes au sein d'AXA France afin de garantir la transmission d'informations, la pertinence et la fiabilité des positions envisagées. Une coordination étroite entre la direction des Affaires Publiques d'AXA France et la direction des Affaires Publiques du Groupe ainsi que les autres filiales d'AXA a également lieu régulièrement, notamment grâce au réseau des Affaires Publiques (« *Public Affairs Network* ») regroupant ces représentants. En outre, la direction des Affaires Publiques entretient des contacts récurrents avec les organisations professionnelles dont AXA France est adhérent (énumérées ci-après).

Compte tenu de son rôle dans la société et dans le financement de l'économie, et de l'activité hautement réglementée du secteur de l'assurance, de nombreuses interactions ont lieu avec les autorités et les décideurs publics.

### 2. Sujets d'intérêts majeurs pour AXA France et engagements

Parmi les principaux enjeux des Affaires Publiques d'AXA France, figurent l'engagement sociétal, la protection du consommateur, le financement de l'économie, l'épargne, la retraite, la santé, la prévoyance ainsi que l'assurance dommage et la réglementation prudentielle et financière.

La direction des Affaires Publiques d'AXA France s'engage à apporter une contribution transparente, et constructive au débat public, conformément aux lois applicables, au Code de déontologie professionnelle d'AXA, au Code de conduite anticorruption d'AXA France et au Règlement intérieur d'AXA France, qui établissent les normes de conduite applicables à l'ensemble de nos collaborateurs, y compris les règles relatives aux cadeaux, et aux autres incitations.

En conséquence, nous respectons les règles suivantes :

1. Nous mettons à jour régulièrement la Charte Affaires Publiques d'AXA France et nous la rendons publique sur le site [axa.fr](http://axa.fr) et par le biais de moyens de communication internes parmi nos collaborateurs.
2. Nous garantissons la transparence des activités des Affaires Publiques d'AXA France en nous enregistrant dans le registre de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP). Cela inclut la spécification des actions relevant de la représentation d'intérêts, ainsi que la publication des dépenses associées à ces actions.
3. Nous garantissons un haut niveau de qualification des collaborateurs en charge des Affaires Publiques d'AXA France, notamment en recrutant des professionnels hautement qualifiés et en mobilisant l'expertise technique de l'organisation.
4. Nous apportons aux décideurs publics des informations fiables, vérifiables et mises à jour.
5. Nous mettons régulièrement à jour la liste des principales adhésions d'AXA France dans les organisations professionnelles où nous promouvons nos positions.
6. En tant qu'entreprise, nous n'apportons pas de contribution financière aux partis politiques.
7. Les collaborateurs en charge des Affaires Publiques d'AXA France n'acceptent aucun mandat politique au niveau national ou international ; et n'acceptent pas non plus de mandat de collaborateur parlementaire, de conseiller d'un ministre ou de fonctionnaire<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Cela n'empêche pas les collaborateurs en charge des Affaires Publiques d'AXA France de participer à des groupes de travail composés de régulateurs et de représentants de l'industrie, qui seraient formés à l'initiative des autorités publiques pour contribuer à l'élaboration d'une politique réglementaire.

**Annexe :**

**1. Adhésion d'AXA France aux principales organisations professionnelles :**

- France Assureurs (FA) : La fédération française de l'assurance rassemble l'ensemble des entreprises d'assurance et de réassurance opérant en France et représente la profession auprès des pouvoirs publics nationaux et internationaux, des institutions et des autorités administratives ou de place. Elle vise également notamment à promouvoir les actions de prévention face aux risques.
- Association pour le développement de l'assurance française (ADAF) : Cette association a pour objet de promouvoir les échanges entre entités, dirigeants et experts de l'assurance française ; développer une réflexion prospective partagée des problématiques de l'assurance dans la société ; Exprimer, communiquer, défendre par tout moyen les positions de ses membres en particulier sur les problématiques de l'assurance dans la société y inclus ses impacts dans le domaine de la santé ; œuvrer à la connaissance et à la reconnaissance de l'assurance par l'opinion publique, les leaders d'opinion et les décideurs politiques et techniques.
- Mouvement des entreprises de France (MEDEF) : Créé en 1988, le Medef est le premier réseau d'entrepreneurs de France. 70 % des entreprises adhérentes au Medef sont des TPE/PME. Le Medef met au cœur de son action la création d'emplois et la croissance durable. Il dialogue avec l'ensemble des acteurs de la société civile et œuvre auprès des différents décideurs en faveur d'une meilleure compréhension des contraintes et des atouts des entreprises.
- Fédération des garanties & assurances affinitaires (FG2A) : Créée en avril 2012, la Fédération des Garanties et Assurances Affinitaires (FG2A) fédère l'ensemble des acteurs du secteur affinitaire qui respectent la charte de qualité.

**2. Inscription d'AXA France au registre des représentants d'intérêts de la HATVP :**

AXA France VIE : <https://www.hatvp.fr/fiche-organisation/?organisation=310499959>

AXA France IARD : <https://www.hatvp.fr/fiche-organisation/?organisation=722057460##>